

et au beurre en Colombie-Anglaise, \$5,000; Manitoba, industrie laitière, \$6,000; Nouveau-Brunswick, \$6,000; Colombie-Anglaise, industrie laitière et expériences sur les vaches, \$9,000. Tout cela pour l'année que j'ai citée. Je n'ai pu savoir la somme attribuée à l'Ontario, mais je suppose que cette province a dû recevoir une aide quelconque pour son industrie laitière. Les sommes que j'ai mentionnées forment un total, je crois, de \$36,100, que l'autorité fédérale a versée, cette année-là, pour aider l'industrie laitière et renseigner les cultivateurs à ce sujet. Je demande au ministre: qu'a-t-on substitué à la place? Le Dominion a-t-il décidé de ne plus accorder d'aide?

M. McBRIDE: Monsieur le président, il n'y a que six conservateurs présents. Est-ce suffisant pour continuer?

L'hon. M. MOTHERWELL: J'ai ici un relevé des sommes versées aux différentes provinces et les chiffres sont tels que l'honorable député les a cités. Il veut savoir, si j'ai bien compris, ce qu'on entend y substituer.

D'après les crédits qui ont déjà été déposés par les provinces de l'Ouest, j'en conclus qu'elles entreprennent ce travail. Je remarque que la législature de la Saskatchewan a voté environ \$54,000 à cette fin, l'autre jour, alors qu'auparavant, ce crédit avait été de \$80,000, ou à peu près, de sorte que je présume que cette province a abandonné ce que j'appellerai des travaux secondaires pour lesquels elle avait l'aide du Gouvernement fédéral, en vertu de la loi de l'enseignement agricole. Elle se borne aux aspects les plus importants des travaux pour lesquels elle a voté une cinquantaine de mille dollars, parlant de mémoire. Il m'est arrivé de voir le crédit dans les journaux de l'Ouest l'autre jour, de sorte qu'il semblerait que les provinces ont l'intention d'assumer ce fardeau et d'exécuter les parties les plus importantes de l'entreprise.

M. McQUARRIE: Le ministre parle-t-il de l'industrie laitière?

L'hon. M. MOTHERWELL: Non pas seulement de cela.

M. McQUARRIE: Je ne discutais que l'industrie des laitages. J'ai à dessein laissé de côté les questions générales se rapportant à la discontinuation de cette gratification parce que je me propose d'en reparler plus tard, et je n'ai mentionné que les articles sous le chapitre des produits laitiers. Je comprenais que le Dominion assumait la juridiction exclusive de cette affaire. Maintenant que fait le Gouvernement fédéral?

[M. McQuarrie.]

L'hon. M. MOTHERWELL: Naturellement, nous ne pourrions retirer la gratification et l'accorder en même temps. Si nous l'enlevons, elle disparaît, et la province, je crois, entreprendra la partie la moins indispensable du travail au sujet des laitages et le reste. On a beaucoup fait en vertu de cette loi, et les provinces trouveront sans doute l'argent voulu pour continuer les travaux les plus nécessaires.

M. McQUARRIE: Ce n'est qu'une supposition. Le Dominion s'est-il entendu avec les provinces à cet égard. S'il y a eu quelques convention, le comité a droit de la connaître.

L'hon. M. MOTHERWELL: Pas depuis que les gratifications ont été retirées.

M. McQUARRIE: Ainsi le Gouvernement fédéral ne s'assure pas que ce travail soit accompli.

L'hon. M. MOTHERWELL: Comment le pourrions-nous?

M. McQUARRIE: Il me semble que vous assumez la responsabilité relative à l'industrie des laitages. Vous vous intéressez à l'amélioration du beurre canadien. Assurément, le ministère devrait prendre sur lui de maintenir l'aide qu'il accordait sous ce rapport. Dois-je comprendre qu'il n'y a eu aucune convention avec les provinces?

L'hon. M. MOTHERWELL: C'est exact.

(Le crédit est adopté).

Il est fait rapport de l'état de la question.

La séance est levée à onze heures moins dix minutes du soir.

Lundi, 7 avril 1924.

La séance est ouverte à trois heures.

1^{re} LECTURE DE PROJETS DE LOI D'INTERET PRIVE

Le 1er bill n° 36) concernant la Northern Life Assurance Company of Canada.

Le 2e (bill n° 37) tendant à changer le nom de l'Imperial Underwriters Corporation of Canada à "Imperial Insurance Office".

Le 3e (bill n° 38) concernant la compagnie de chemin de fer Esquimalt et Nanaimo.

LA UNITED CHURCH OF CANADA

M. ARTHUR DENIS (Saint-Denis): Monsieur l'Orateur, je désire présenter des requêtes, de la part du révérend M. Hamilton, pas-